



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E120247

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003  
Forme juridique : EIRL  
Capital : DEPUIS LE 14/06/2023  
0

Raison sociale : TAMA ARIF

5 RUE MARIE CURIE  
ZONE DU MOULIN  
85130 LA VERRIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Téléphone : 02 51 65 45 31  
Portable : 06 19 67 07 93

Fax :

Siret : 447 991 654 00024

Site Internet :

E-mail : arif.tama85@gmail.com

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 225420 02

Responsabilité légale :  
TAMA ARIF CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 113053845

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 113053845

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Chauffagiste,Plâtrier / Plaquiste) | 30/11/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories  | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 30/11/2023         |
| <input type="checkbox"/> Ventilation mécanique  | 30/11/2023         |
| <input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 30/11/2023         |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus   | 30/11/2023         |
| <input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas  | 30/11/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON  
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE  
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.